

DÉPARTEMENT DE LA MARNE (51)

Communes de Coupetz

PROJET DE PARC ÉOLIEN
COUPETZ 2

CONSTRUCTION DE 3 ÉOLIENNES ET D'UN POSTE DE LIVRAISON

DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

AE 4.3 : PLANS TECHNIQUES

RÉFÉRENCE R181-13 7°

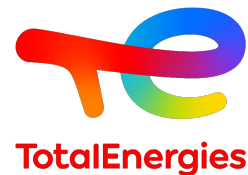
Le présent plan ne constitue pas un document technique ayant valeur d'exécution, mais uniquement un document administratif.

Sommaire

Page	Désignation	Échelle
01	Plan de situation	1 / 25 000
02 à 03	Plan de masse - vue générale	1 / 2 500
04 à 06	Plan de masse - éoliennes	1 / 1 000
07	Plan de masse - poste de livraison	1 / 500
08	Plan de masse - réseau inter-éolien	1 / 2 500
09	Plan d'élévation des éoliennes	/
10	Plan d'élévation du poste de livraison	/

MAITRE D'OUVRAGE

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE
Agence Hauts-de-France / Grand Est
Pôle Technologique du Mont Bernard
18 rue Dom Pérignon
51000 Châlon-en-Champagne



ARCHITECTE

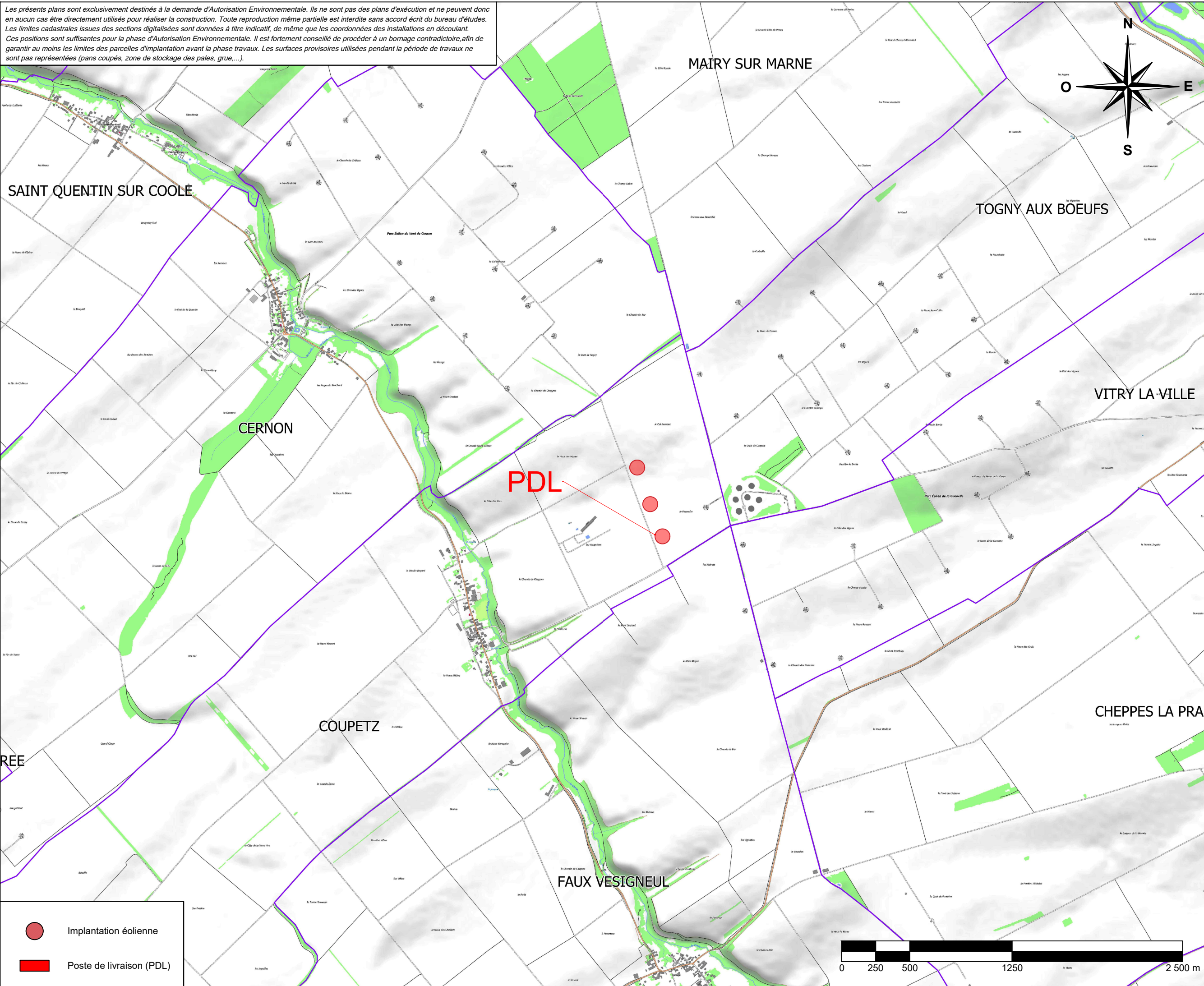
DATE : 10/2021

UNITÉ : MÈTRE



FORMAT : A3

ÉCHELLE : VARIABLE

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



PDL

-  Implantation éolienne
-  Poste de livraison (PDL)

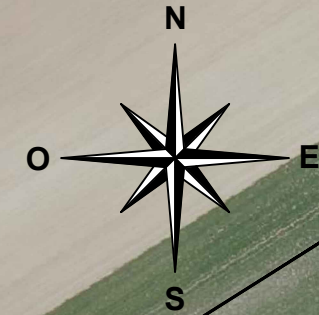
01 PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Projet Coupetz 2
Plan de situation
 1 / 25 000

MAITRE D'OUVRAGE :
 TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE
 Agence Hauts-de-France / Grand Est
 Pôle Technologique du Mont Bernard
 18 rue Dom Pérignon
 51000 Châlon-en-Champagne



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



ZH-0011

ZE-0007

ZE-0008

ZH-0012

ZH-0013

ZE-0009

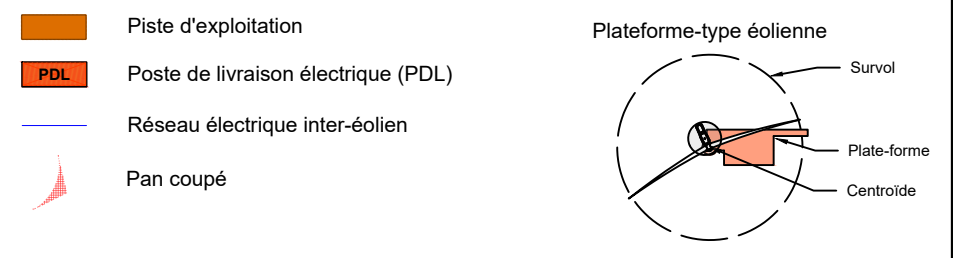
ZE-0010

ZE-0011

ZE-0012

ZE-0013

ZH-0014



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

02

MAITRE D'OUVRAGE :

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE
 Agence Hauts-de-France / Grand Est
 Pôle Technologique du Mont Bernard
 18 rue Dom Pérignon
 51000 Châlon-en-Champagne

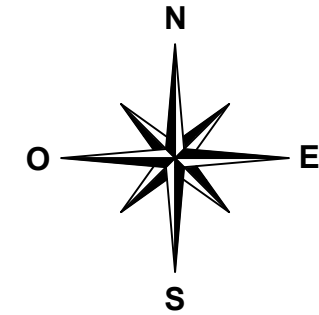


Projet Coupetz 2

Plan de masse - Vue générale

1 / 2500

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



ZH-0011

ZE-0007

ZE-0008

ZH-0012

ZE-0009

ZH-0013

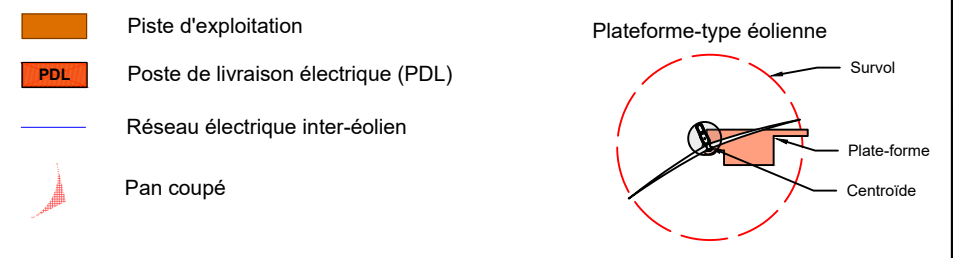
ZE-0010

ZE-0011

ZH-0014

ZE-0012

ZE-0013



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

03

MAITRE D'OUVRAGE :

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE
 Agence Hauts-de-France / Grand Est
 Pôle Technologique du Mont Bernard
 18 rue Dom Pérignon
 51000 Châlon-en-Champagne

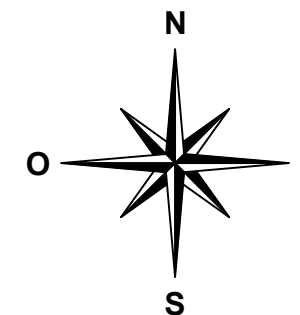


Projet Coupetz 2

Plan de masse général

1 / 2500

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

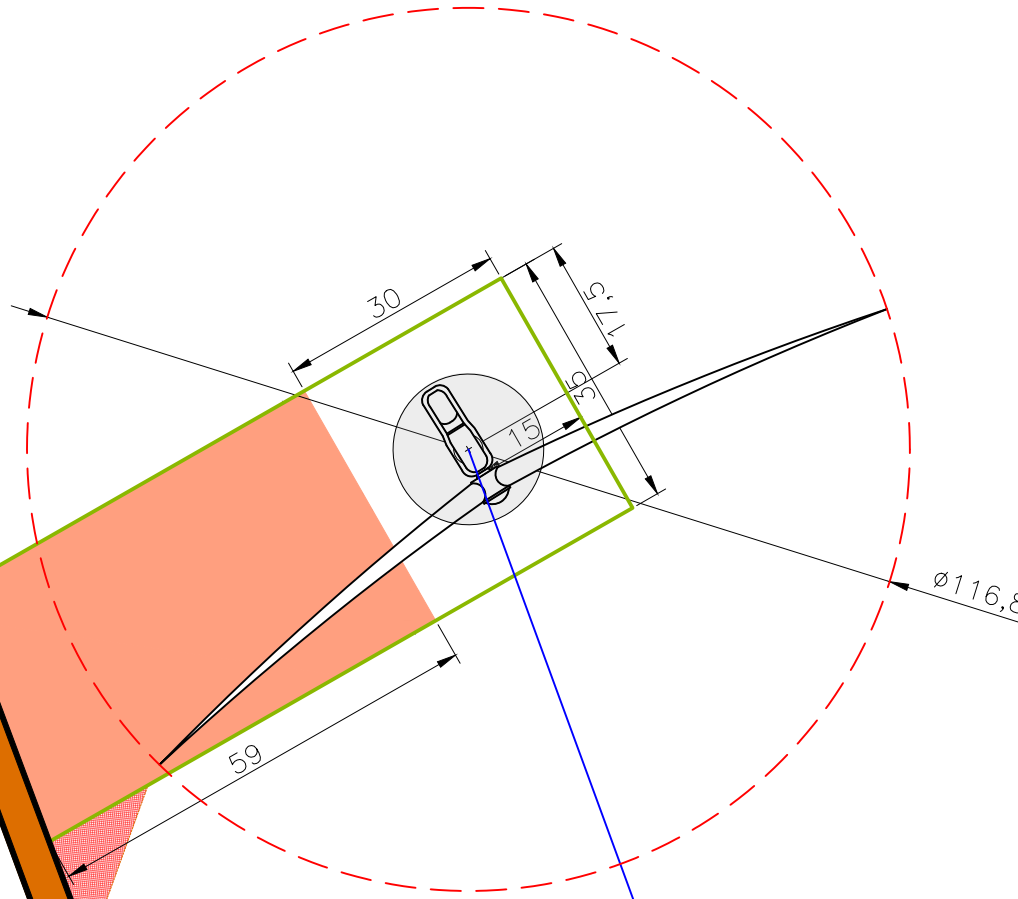





ZH-0011

ZE-0007

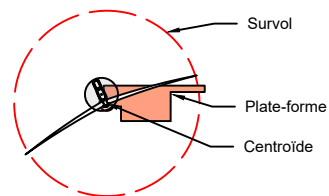
ZE-0008

Hauteur de pales déployées : 150 m
Survol : 10751 m²



-  Piste d'exploitation
-  Réseau électrique inter-éolien
-  Pan coupé

Plateforme-type éolienne



Commune de Coupetz
Section ZH n°0011

E1

Altitude terrain naturel * : 143 m
Altitude bout de pale * : 293 m

RGF93 / Lambert 93

Est / Long.	Nord / Lat.
801266.65	6859812.94

WGS 84	4°22'46,29" E	48°49'49,48" N
--------	---------------	----------------

*Altitudes obtenues par l'outil Géoportail



04 PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Projet Coupetz 2

Plan de masse - Éolienne E1

1 / 1000

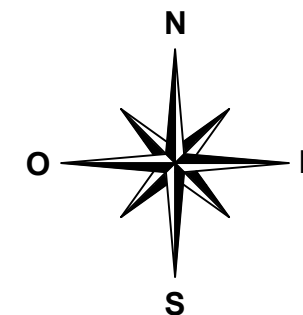
MAITRE D'OUVRAGE :

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE
Agence Hauts-de-France / Grand Est
Pôle Technologique du Mont Bernard
18 rue Dom Pérignon
51000 Châlon-en-Champagne



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).

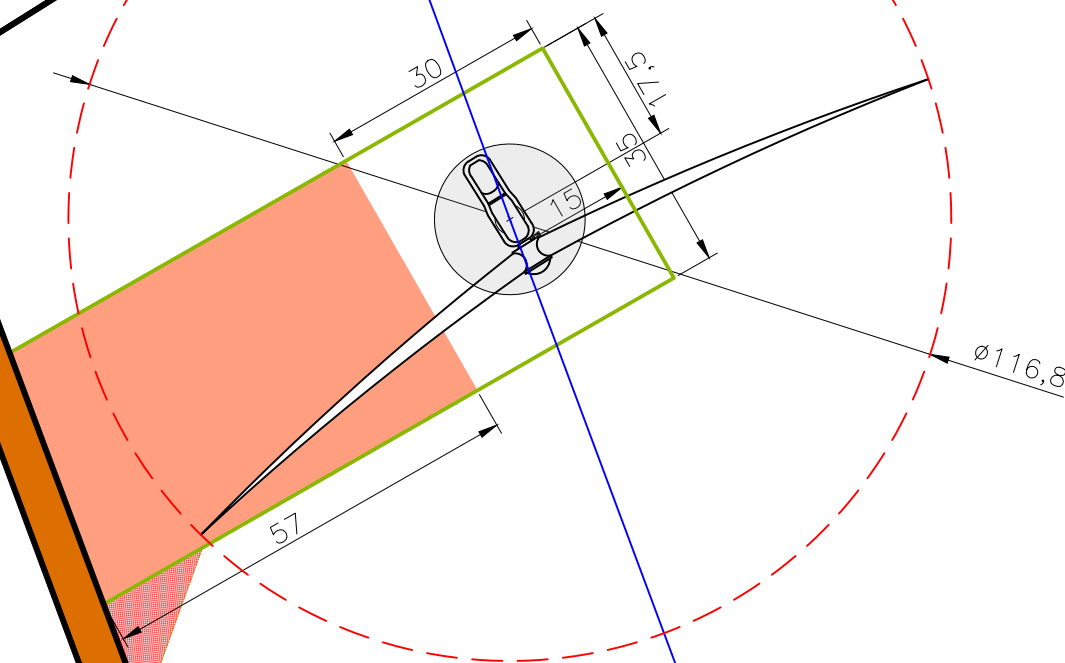
ZH-0011






ZH-0012

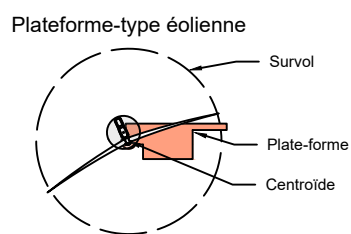
ZE-0009

Hauteur de pales déployées : 150 m
Survol : 10751 m²



ZH-0013

-  Piste d'exploitation
-  Réseau électrique inter-éolien
-  Pan coupé



Commune de Coupetz
Section ZH n°0012

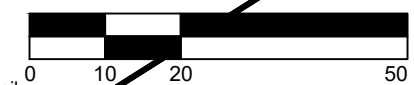
E2

Altitude terrain naturel * : 141 m
Altitude bout de pale * : 291 m

RGF93 / Lambert 93 Est / Long. Nord / Lat.

WGS 84 4°22'50,86" E 48°49'40,77" N

*Altitudes obtenues par l'outil Géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

05

Projet Coupetz 2

Plan de masse - Éolienne E2

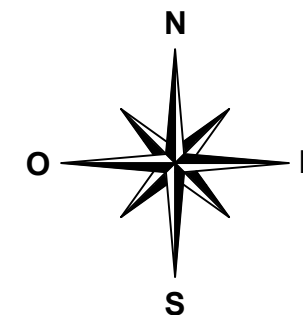
1 / 1000

MAITRE D'OUVRAGE :

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE
Agence Hauts-de-France / Grand Est
Pôle Technologique du Mont Bernard
18 rue Dom Pérignon
51000 Châlon-en-Champagne



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



ZE-0010

ZH-0013

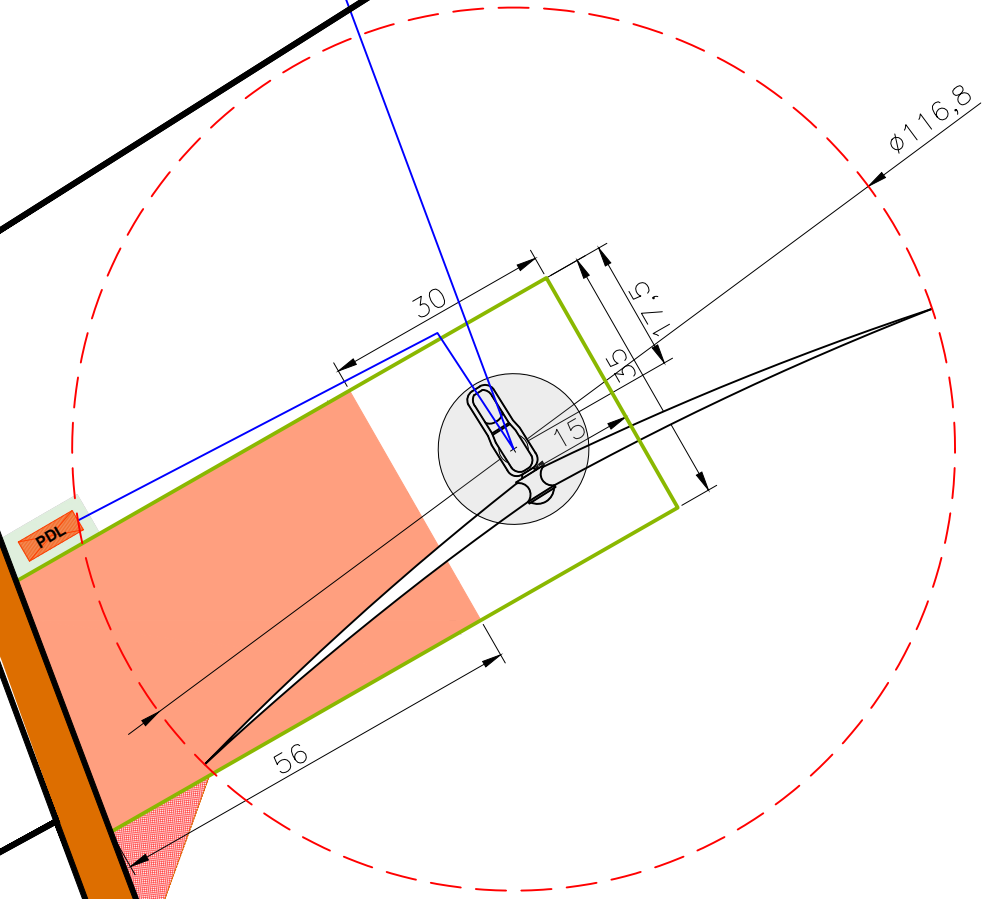
ZE-0011





ZH-0014

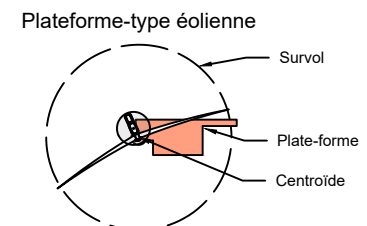
ZE-0012

ZE-0013

Hauteur de pales déployées : 150 m
Survol : 10751 m²



-  Piste d'exploitation
-  Réseau électrique inter-éolien
-  Pan coupé
-  PDL Poste de livraison électrique (PDL)



Commune de Coupetz
Section ZH n°0014

E3

Altitude terrain naturel * : 153 m
Altitude bout de pale * : 303 m

RGF93 / Lambert 93

Est / Long.	Nord / Lat.
801456.77	6859298.26

WGS 84 4°22'55,17" E 48°49'32,71" N

*Altitudes obtenues par l'outil Géoportail



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

06

MAITRE D'OUVRAGE :

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE
Agence Hauts-de-France / Grand Est
Pôle Technologique du Mont Bernard
18 rue Dom Pérignon
51000 Châlon-en-Champagne

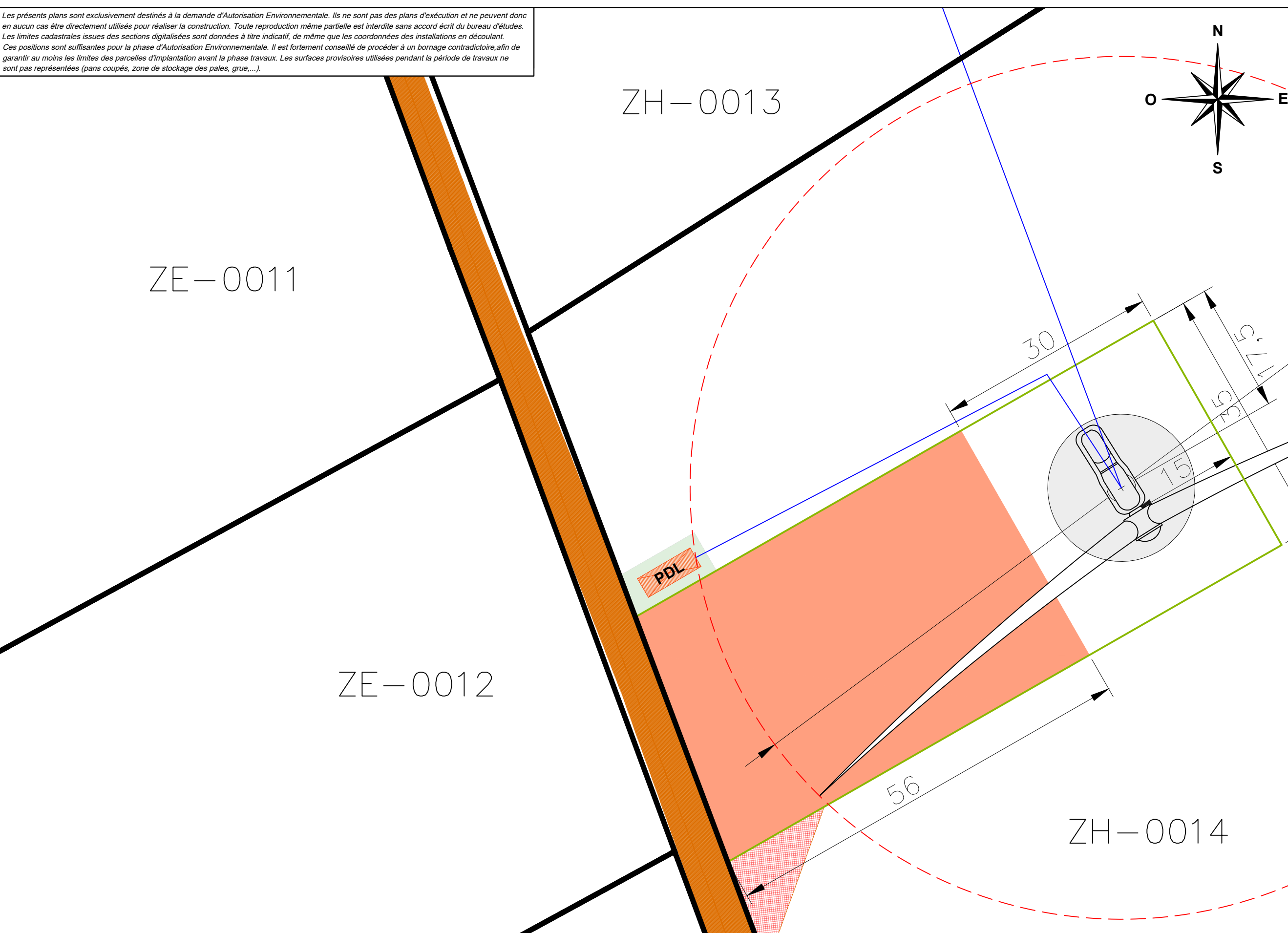
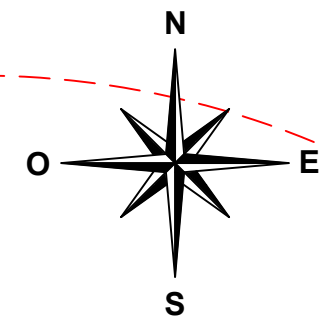


Projet Coupetz 2

Plan de masse - Éolienne E3

1 / 1000

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

07

MAITRE D'OUVRAGE :

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE
 Agence Hauts-de-France / Grand Est
 Pôle Technologique du Mont Bernard
 18 rue Dom Pérignon
 51000 Châlon-en-Champagne

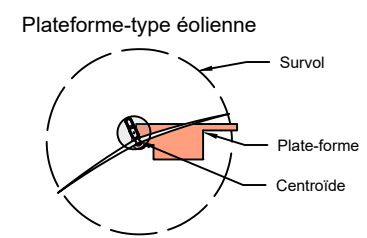


Projet Coupetz 2

Plan de masse - Plateforme de livraison

1 / 500

- Piste d'exploitation
- Réseau électrique inter-éolien
- Pan coupé
- Poste de livraison électrique (PDL)



Commune de Coupetz
 Section ZH n°0014

PDL

Altitude T.N.* : 152 m

RGF93 / Lambert 93

Est / Long.

Nord / Lat.

801392.72

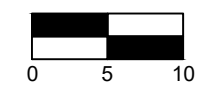
6859283.43

WGS 84

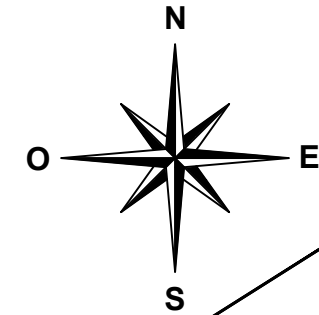
4°22'52.01" E

48°49'32.27" N

*Altitudes obtenues par l'outil Géoportail



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



ZH-0011

ZE-0007

ZE-0008

ZH-0012

ZH-0013

ZE-0009

ZE-0010

ZE-0011

ZE-0012



ZE-0013

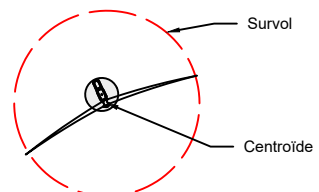
ZH-0014

Réseau inter-éolien BR10-PDL : 284 m

Réseau inter-éolien BR11-PDL : 264 m

Réseau inter-éolien BR09-PDL : 71 m

 Poste de livraison électrique (PDL)
 Réseau électrique inter-éolien



PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

08

MAITRE D'OUVRAGE :

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE
 Agence Hauts-de-France / Grand Est
 Pôle Technologique du Mont Bernard
 18 rue Dom Pérignon
 51000 Châlon-en-Champagne

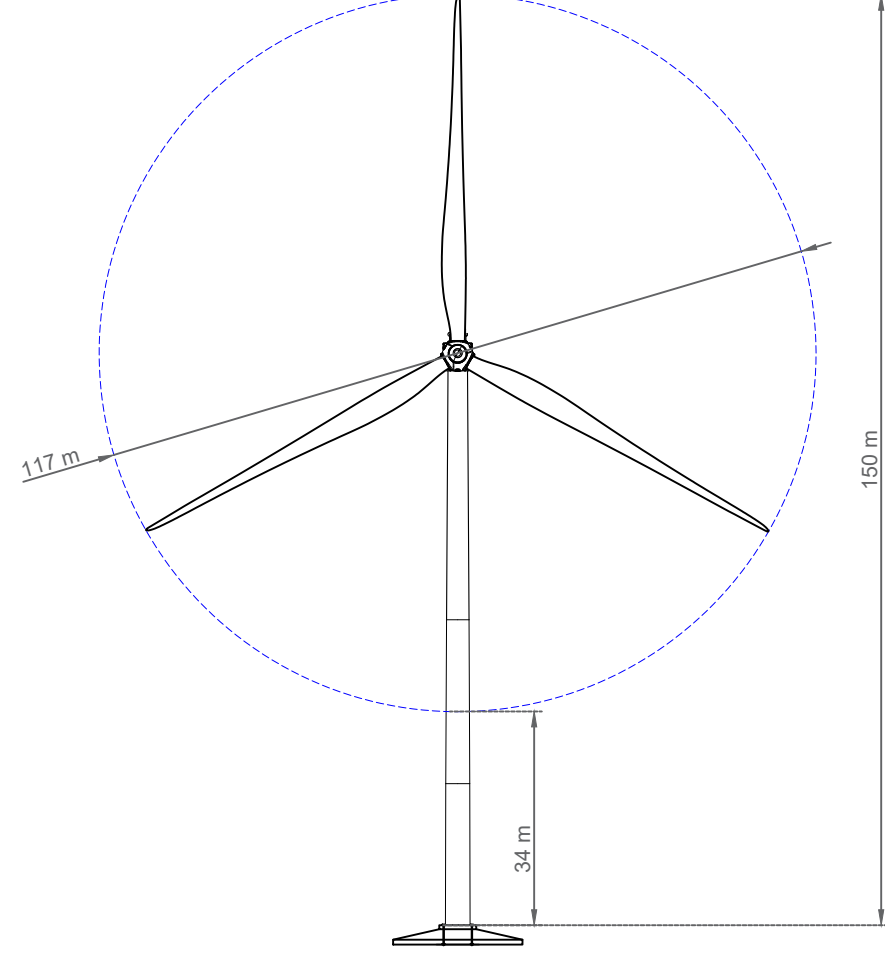
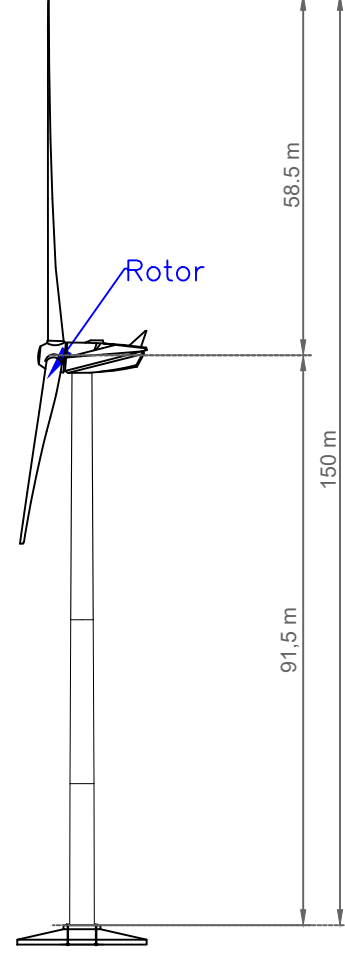
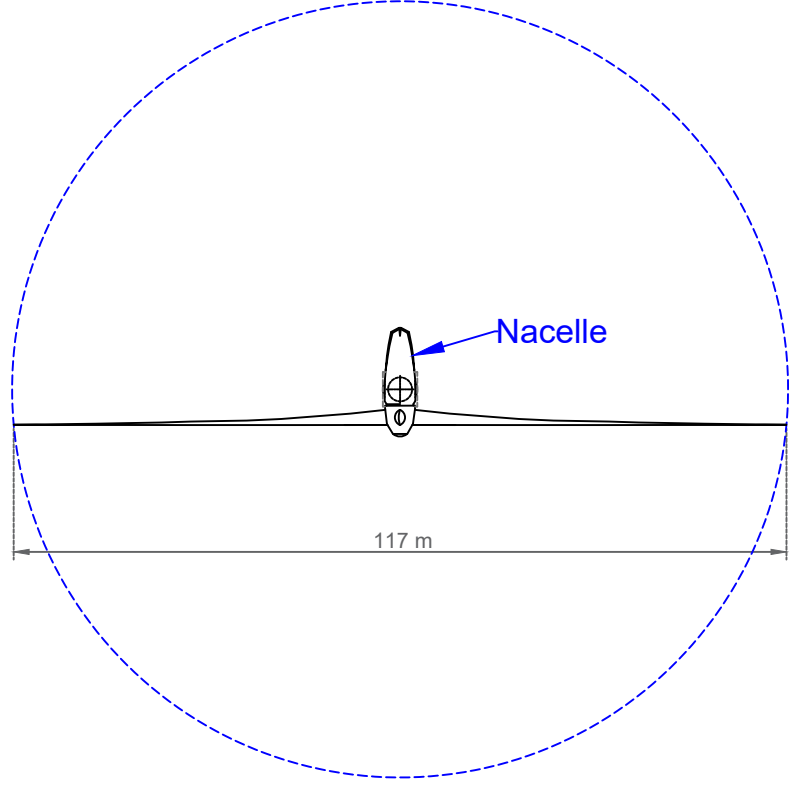


Projet Coupetz 2

Plan du réseau inter-éolien

1 / 2500

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



09

PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Projet Coupetz 2

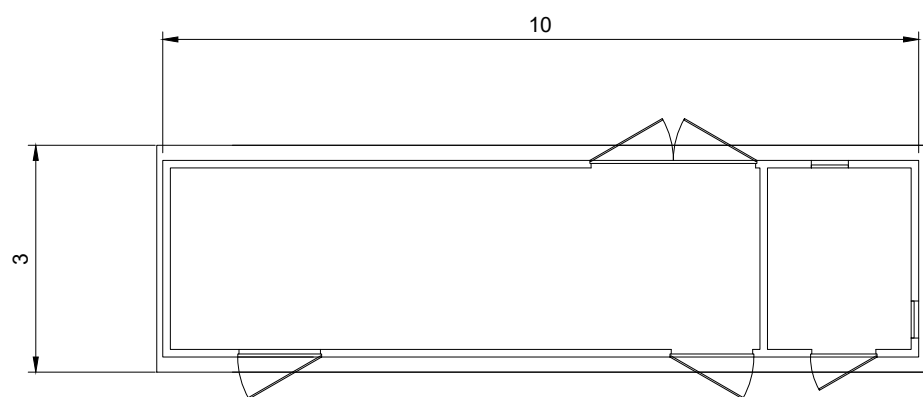
Plan d'élévation des éoliennes



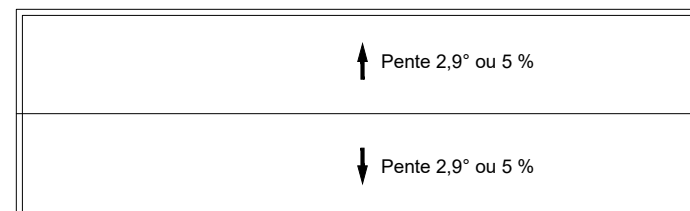
MAITRE D'OUVRAGE :

TOTALENERGIES RENOUEVELABLES FRANCE
Agence Hauts-de-France / Grand Est
Pôle Technologique du Mont Bernard
18 rue Dom Pérignon
51000 Châlon-en-Champagne

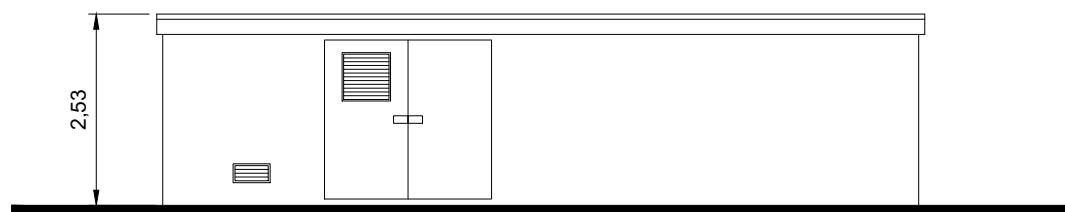
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'Autorisation Environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des installations en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'Autorisation Environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux. Les surfaces provisoires utilisées pendant la période de travaux ne sont pas représentées (pans coupés, zone de stockage des pales, grue,...).



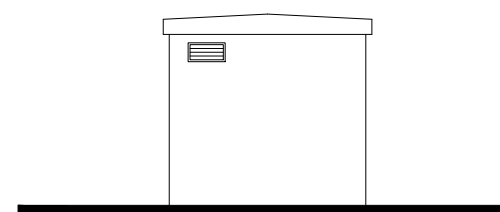
VUE EN PLAN



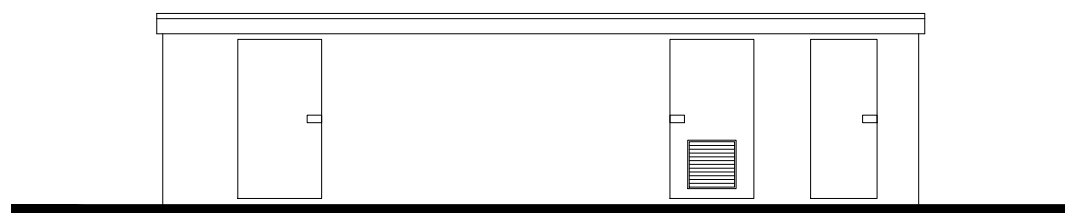
VUE DE DESSUS



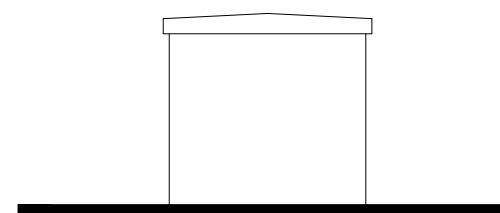
FAÇADE ARRIÈRE



PIGNON DROIT



FAÇADE AVANT



PIGNON GAUCHE

10

PLAN D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Projet Coupetz 2

Plan d'élévation du poste de livraison



MAITRE D'OUVRAGE :

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE
Agence Hauts-de-France / Grand Est
Pôle Technologique du Mont Bernard
18 rue Dom Pérignon
51000 Châlon-en-Champagne